

HUMMEL AG

Code de conduite des fournisseurs

Table des matières

Préambule	[2]
Politique de qualité / Sécurité des produits	[3]
Politique relative aux matières premières	[3]
Loi antitrust et contrôle des échanges	[3]
Corruption, pots-de-vin et blanchiment d'argent	[3]
Protection des données, sécurité de l'information et confidentialité	[4]
Responsabilité sociale	[4]
Responsabilité environnementale	[5]
Mise en œuvre du code de conduite des fournisseurs	[6]

Préambule

Le respect des normes juridiques est un élément essentiel de nos convictions. En tant qu'entreprise mondiale, HUMMEL AG achète et distribue des produits à travers le monde.

Les principes sociaux, écologiques et éthiques sont au cœur de nos activités commerciales et sont non négociables.

Nous accordons la plus haute importance à des relations responsables et collaboratives avec nos fournisseurs. Nous attendons d'eux qu'ils respectent les lois et réglementations applicables, ainsi que les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) internationales. De plus, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent ces normes tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

Conformément à cette responsabilité, HUMMEL AG exige que tous les fournisseurs reconnaissent, soutiennent, mettent en œuvre et respectent le code de conduite des fournisseurs suivant, qui est en accord avec les normes ESG.

Aidez-nous à faire respecter les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement !

Nous vous remercions.

Politique de qualité / Sécurité des produits

Nous respectons les normes les plus strictes en matière de qualité et de sécurité de nos produits et services.

Sécurité de l'approvisionnement

Vous êtes responsable du contrôle de la qualité des produits sur le marché et vous nous aidez à prévenir les risques, tels que les goulots d'étranglement dans l'approvisionnement. Cela nous permet de garantir la meilleure qualité et la sécurité maximale de l'approvisionnement sur le marché.

Politique relative aux matières premières

Vous ne devez pas proposer de produits contenant des minerais de conflit susceptibles

de financer directement ou indirectement des groupes armés ou de contribuer à des violations des droits de l'homme. Nous attendons de vous que vous assumiez vos responsabilités en matière de diligence raisonnable concernant la chaîne d'approvisionnement en minerais de conflit, conformément aux directives de l'OCDE. Vos produits doivent être les plus durables possible et respecter les lois en vigueur, telles que le règlement de l'UE sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation.

Loi antitrust et contrôle du marché

Vous devez respecter les lois nationales, européennes et internationales applicables en matière de commerce, ainsi que les normes juridiques internationales, en particulier (mais sans s'y limiter) les lois antitrust et sur la concurrence, les réglementations douanières et d'importation, les contrôles à l'exportation des États nationaux et tiers, et les réglementations sur les sanctions économiques et militaires.

Corruption, pots-de-vin et blanchiment d'argent

Votre entreprise doit faire preuve d'une tolérance zéro vis-à-vis des pratiques illégales et contraires à l'éthique, telles que les pots-de-vin et la corruption. Nous attendons de vous que vous luttiez contre la corruption, les pots-de-vin et toute autre forme d'avantage illicite et que vous évitiez toute activité liée au blanchiment d'argent.

Protection des données, sécurité de l'information et confidentialité

Vous êtes responsable du respect de la vie privée et de la confidentialité des données se rapportant à vos employés, clients et partenaires commerciaux, en garantissant la protection des données conformément au GDPR et au BDSG. La propriété intellectuelle, les brevets et les droits d'auteur doivent être respectés et des mesures doivent être mises en œuvre pour prévenir les abus dans les domaines concernés..

Responsabilité sociale

En tant qu'entreprise internationale, nous sommes conscients de notre responsabilité sociale et attendons la même chose de nos fournisseurs:

- Salaires et heures de travail équitables

Vous devez respecter les réglementations en matière de salaire minimum et d'heures de travail, conformément aux lois nationales et locales. Vous devez également offrir un salaire décent prenant en considération les conditions de vie locales.

- Santé et sécurité

Vous devez garantir à vos employés un environnement de travail sûr et sain, conformément aux lois en vigueur. Les risques potentiels pour la santé et la sécurité doivent être soigneusement évalués et les mesures de protection adéquates doivent être mises en œuvre. Chaque employé est tenu de se familiariser avec les réglementations en vigueur dans son secteur et de s'assurer qu'elles sont respectées.

- Non-Discrimination

Vous devez traiter les employés de manière équitable, avec courtoisie et respect. Le lieu de travail doit être exempt de harcèlement, de discrimination illégale ou de traitement dégradant. En particulier, personne ne doit faire l'objet d'une

discrimination fondée sur l'origine ethnique, le handicap, le sexe, la religion, l'âge ou l'orientation sexuelle.

- Droits de l'homme

Les droits de l'homme sont universels, inaliénables et indivisibles. Vous devez vous employer à protéger les droits de l'homme internationalement reconnus, en luttant contre toutes les formes de travail forcé, d'esclavage et de travail des enfants. Vous devez respecter les conventions de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi lorsque vous employez des mineurs. Aucun comportement susceptible de contribuer à des violations des droits de l'homme ou de les soutenir ne sera toléré. En cas de violation des droits de l'homme, des mesures correctives appropriées doivent être prises.

- Liberté d'association

Les fournisseurs doivent accepter et respecter le droit des employés d'adhérer librement ou de s'abstenir d'adhérer à toute organisation légale. Les fournisseurs doivent reconnaître le droit de leurs employés à former des syndicats ou à y adhérer et à s'engager dans des négociations collectives. Les employés doivent être libres de prendre des décisions informées sur l'adhésion à un syndicat sans être contraints. En cas d'existence d'une représentation du personnel, les fournisseurs doivent favoriser des relations positives et axées sur les affaires avec les représentants, tout en continuant à respecter leurs obligations vis-à-vis de l'ensemble du personnel.

- Forces de sécurité

Les fournisseurs doivent s'assurer que les forces de sécurité publiques ou privées qu'ils emploient ou utilisent n'ont aucun antécédent ou ne sont pas soupçonnées d'être impliquées dans des violations des droits de l'homme. Les contrats conclus avec les forces de sécurité doivent garantir le respect du cadre juridique et la protection des droits de l'homme. Les fournisseurs doivent également veiller à ce que leur personnel de sécurité soit correctement formé et que leur comportement soit régulièrement contrôlé. Le personnel de sécurité ne doit pas se livrer à la torture

ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, ni menacer la vie ou violer la liberté d'association.

Responsabilité environnementale

La responsabilité environnementale porte sur notre engagement à préserver la nature. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la protection de l'environnement.

- Protection de l'environnement

Vous devez respecter toutes les réglementations en vigueur en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Vous devez promouvoir le développement, la production, le transport, l'utilisation et l'élimination de vos produits en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

- Utilisation efficace des ressources, des déchets, des émissions et de l'énergie

Vous devez utiliser efficacement les ressources, faire appel à des technologies économes en matière d'énergie et respectueuses de l'environnement, et vous efforcer de réduire les déchets et les émissions dans l'air, l'eau et le sol. On attend de vous que vous utilisiez les ressources naturelles et l'énergie avec modération et de manière responsable, et que vous vous conformiez à toutes les lois et réglementations pertinentes, y compris l'EURD.

Mise en œuvre du code de conduite des fournisseurs

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils identifient les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement et qu'ils prennent les mesures appropriées pour les atténuer. Cela permettra de garantir le respect des principes du développement durable.

En approuvant ce code de conduite des fournisseurs, vous acceptez les principes et les attitudes qu'il promeut et vous vous engagez à les appliquer par le biais de votre code de conduite et de votre système de gestion des risques, qui doit inclure le contrôle de ces normes.

HUMMEL AG se réserve le droit de contrôler le respect de ces normes à travers des questions ou des audits indépendants. HUMMEL AG prendra les mesures appropriées si des violations des lois, des normes ou des réglementations sont identifiées. Dans ces cas, HUMMEL AG se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin aux relations commerciales si des mesures correctives ne sont pas prises ou si des violations sont évidentes.

Le respect des lois et des réglementations internes est au cœur de notre identité et constitue une priorité absolue pour HUMMEL AG. À ce titre, nous avons mis en place un système de dénonciation qui permet de signaler des incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Des mesures techniques assurent l'anonymat de ceux qui le souhaitent. Cela garantit que les signalements de violations, en particulier ceux qui présentent des risques élevés pour l'entreprise et ses employés, font l'objet d'une enquête équitable et appropriée.

Veillez nous aider en signalant les violations légales ou les infractions aux règles liées à HUMMEL AG via notre site web : <https://www.hummel.com/de/support/compliance/>.

Mise à jour: Août 2024